

JOURNAL DES COTTAGES

Juillet - Août 2011

Entretien des espaces verts

Comme vous l'aurez constaté, le contrat d'entretien de la résidence avec l'entreprise Chambard a débuté au début du mois de juillet, conformément au vote de l'assemblée générale. Nous tenons par ailleurs à rappeler qu'il n'est pas autorisé de déposer devant chez soi des déchets verts, l'entreprise Chambard ne les ramassera pas.

Campagne d'élagage

Afin de mener à l'automne une campagne d'élagage et d'abattage lorsque cela devient nécessaire sur les parties communes, nous souhaiterions réaliser un sondage sur chaque placette du travail à prévoir. Nous demandons donc aux résidents de se tourner vers leur président de placette afin de lui communiquer leurs propositions. Les présidents pourront ensuite faire parvenir au conseil syndical le plan établi à l'échelle de leur placette pour le début du mois de septembre afin de faire établir un devis général.

(cottages.cressely@laposte.net)

Par ailleurs, afin de faire bénéficier les résidents d'un tarif avantageux, nous proposons de recenser les demandes personnelles d'élagage (cottages.cressely@laposte.net).

Garages

Il est conseillé aux résidents de vérifier l'intégrité ainsi que l'étanchéité de la plaque translucide de leur garage. En cas de détérioration avancée, vous pouvez en informer le conseil syndical (cottages.cressely@laposte.net).

Vols

Nous attirons votre attention en cette période de vacances sur les nombreux vols qui ont eu lieu dans la résidence ces dernières semaines (4 véhicules volés et plusieurs effractions). Nous devons donc plus que jamais faire preuve de vigilance.